



**HAL**  
open science

## Citer la voix, citer le corps

Marie-Laure Florea

► **To cite this version:**

Marie-Laure Florea. Citer la voix, citer le corps : Comment la nécrologie fait parler le mort. Ci-Dit | Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques, Jun 2009, Nice, France. hal-03658100

**HAL Id: hal-03658100**

**<https://hal.science/hal-03658100>**

Submitted on 4 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Citer la voix, citer le corps

Comment la nécrologie fait parler le mort

Marie-Laure Florea

ICAR (UMR 5191, Université Lumière Lyon II - CNRS)  
mlflorea@free.fr

Cet article vise en premier lieu à mettre en évidence le fonctionnement original de la citation du disparu dans les nécrologies de la presse française contemporaine, où citations linguistiques et citations non-verbales s'articulent pour redonner respectivement une voix et un corps au disparu. Cette visée descriptive se double d'une perspective théorique : si la citation linguistique est aujourd'hui un domaine bien balisé, la citation non-verbale n'a fait l'objet que de très peu de théorisations. L'article entend par conséquent jeter quelques jalons pour l'étude des citations dans des systèmes sémiotiques non-linguistiques, notamment en proposant une définition de la citation qui englobe aussi bien les citations linguistiques que non-verbales, et en esquissant une typologie des différents types de citations non-verbales.

The following is an attempt to sketch the peculiarity of quoting the deceased in the obituaries appearing in contemporary French press: linguistic and not-linguistic quotations work together to revive the deceased, giving him or her respectively a voice and body. This descriptive aim leads to a theoretical purpose: the non-linguistic quotation, as opposed to linguistic quotation, has hardly been analysed yet. This article intends to blaze the trail for the study of non-linguistic quotation, notably by suggesting a definition for the quotation which works both for linguistic and non-linguistic quotations, and by adumbrating a typology of the different types of non-linguistic quotations.

citation, nécrologie, prosopopée, polysémiotité,  
citations intersémiotiques

quotation, obituary, prosopopeia, polysemioticity,  
intersemiotic quotation

Ce travail est le deuxième versant d'une réflexion que j'avais menée (Florea 2009) sur l'interpellation du disparu dans les nécrologies de presse. Je me penche ici sur un phénomène qui est le pendant du précédent : les citations du disparu dans les nécrologies<sup>1</sup>. Ces deux phénomènes sont liés dans la mesure où ils permettent à la nécrologie d'offrir au disparu dont elle fait l'éloge deux rôles énonciatifs dont il est normalement exclu (puisque précisément il est mort) : celui d'allocutaire et celui de locuteur.

---

<sup>1</sup> Je précise que par nécrologie, j'entends les articles nécrologiques publiés dans la presse à l'occasion du décès de personnalités, et non les faire-part de décès. Le corpus utilisé est constitué de quelque cinq cents nécrologies issues de la presse quotidienne nationale française contemporaine.

L'objectif de cet article est de revisiter la figure rhétorique de la prosopopée, qui consiste à faire parler le mort – étymologiquement, à créer une personne : c'est précisément ce qui est en jeu dans la nécrologie, qui vise à redonner une voix et un corps au disparu. Je me situe donc à la croisée des premier et troisième axes de l'appel à communication de ce colloque : la voix du disparu que la nécrologie fait entendre permet d'aborder la citation selon un angle linguistique, et le corps que la nécrologie recrée est l'occasion d'envisager la citation dans une perspective plurisémiotique.

La perspective est par conséquent double, descriptive et théorique : il s'agit d'abord d'analyser la citation du disparu en tant que pratique significative du fonctionnement des nécrologies. La citation de la voix (donc le discours rapporté « classique ») et la citation du corps (donc des phénomènes citationnels relevant d'autres sémiotiques) s'articulent pour redonner un visage au disparu. Ce faisant, cette articulation permet de soulever plusieurs questions théoriques complexes concernant l'extension de la notion de citation à des sémiotiques non-linguistiques.

## I. Faire entendre la voix du défunt

### 1. La parole abolie

Il faut d'abord souligner que la mort correspond à la disparition de la parole, ce que les nécrologies rappellent fréquemment. Ceci concerne tout d'abord la parole dans l'absolu, en tant que faculté, comme le montrent les titres des deux nécrologies suivantes :

- (1) Ligeti s'est tu [*Libération*, 13/06/06 : 24 – György Ligeti]<sup>2</sup>
- (2) Les Aïnous restent sans voix au Japon [*Libération*, 10/05/06 : 12 – Shigeru Kayano]

Ceci concerne aussi des occurrences de paroles comme dans le début de cette émouvante nécrologie publiée par *le Figaro*, dans laquelle la mort est dite par l'absence de parole :

- (3) Nous ne verrons plus sa silhouette de bon nounours ruisselant de pluie garer son scooter en bas du journal et lancer à la cantonade : « Beau temps pour les escargots ! » Nous ne l'entendrons plus évoquer avec l'ami Pierre les tours roses d'Odaïpur et la petite cabane sur la plage de Goa. Il ne nous redira pas, pour la cent-unième fois, que, non, la statuette sur son ordinateur n'est pas le roi Babar mais Ganesh, la fameuse divinité hindoue. [*Le Figaro*, 22/05/06 : 13 – Patrick Pierre]

Ici, l'utilisation de trois formes différentes de discours rapporté – successivement discours direct (« «Beau temps pour les escargots !» »), discours narrativisé (« évoquer avec l'ami Pierre les tours roses d'Odaïpur et la petite cabane sur la plage de Goa ») puis discours indirect (« que non, la statuette sur son ordinateur n'est pas le roi Babar mais Ganesh, la fameuse divinité hindoue ») – ainsi que la perspective double – aussi bien celle de l'émetteur (« Il ne nous redira pas ») que celle du récepteur (« Nous ne l'entendrons plus ») – montrent à quel point cette disparition de la parole est généralisée : elle n'affecte pas seulement la personne du locuteur,

---

<sup>2</sup> L'identification des exemples est faite selon le modèle suivant : *Journal*, date : page – nom du disparu.

mais s'étend à l'ensemble de la relation interlocutive, et au-delà, au plan anthropologique, à l'ensemble de la relation interpersonnelle.

## 2. Rapporter des paroles

Cette abolition de la parole est toutefois contournée dans les nécrologies : le nécrologue fait en effet généralement abondamment parler le disparu, dont les paroles rapportées tiennent une place importante, comme s'il s'agissait de conjurer le sort. Les paroles du défunt sont fréquemment placées en ouverture ou en clôture : c'est le cas des dernières lignes de la nécrologie de Bernard Delvaille, où le nécrologue cède la parole à l'écrivain, comme si lui seul pouvait refermer l'histoire de sa vie :

(4) Dans les dernières pages, lorsque s'achève le XXe siècle, Bernard Delvaille est à Venise [où l'auteur vient de mourir], « ville des êtres solitaires, qui caressent de la main, tel un visage, le parapet des ponts, se donnant l'illusion de suspendre le temps... » [*Le Monde*, 25/04/06 : 33 – Bernard Delvaille]

Les procédés qu'utilise le nécrologue pour rapporter les paroles du défunt sont divers : sa parole peut tout d'abord être restituée dans son contexte d'origine, comme dans l'exemple suivant qui comporte force détails sur la situation dans laquelle la parole a initialement été produite :

(5) « Dans ma génération, dit-il à Christian Delacampagne dans *Le Monde* du 21 mars 1983, nous étions nombreux à rêver de concilier l'autorité, la liberté et la justice sociale. » [*Le Monde*, 23/04/06 : 23 – Maurice de Gandillac]

La parole peut également être plus ou moins instrumentalisée, par exemple lorsque c'est le défunt qui raconte sa propre vie, accédant au rôle normalement dévolu au nécrologue :

(6) Lorsqu'on lui demandait quelques dates marquantes dans sa vie, ce grand monsieur à la voix grave répondait parfois ceci : « *Mai 1929 : ma première montre, une Cartier, offerte à l'occasion de ma première communion. Depuis lors, je continue de la porter. Juin 1936 : mon premier client. Mai 1937 : brevet de pilotage. Juin 1937 : achat de ma première voiture, une 5CV Citroën. Avril 1980 : décoration de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, remise par Madame la maréchale Leclerc de Hautecloque. 1980 : naissance de mon fils, André.* » [*Le Figaro*, 07/06/06 : 17 – Claude Terrail]

Cette instrumentalisation vaut aussi lorsque la parole est recontextualisée, au point de ne plus correspondre à ce qui a été dit, comme dans l'exemple suivant, où le nécrologue prête au défunt des pensées qui ne sont en réalité que les paroles d'un personnage de ses films :

(7) « L'important, c'est de bander », philosophait Taro, vieux vagabond et héros de son dernier opus. C'est ce qu'a dû se dire Imamura rongé par un cancer du foie, en expirant hier à l'aube, à 79 ans. [*Libération*, 31/05/06 : 29 – Shohei Imamura]

Les paroles rapportées, quel que soit leur degré de fidélité à la parole originale, tiennent une place cruciale dans les nécrologies : si le disparu a perdu sa voix physique, il lui reste la possibilité d'adopter une position énonciative, ce que le nécrologue lui permet de faire par le biais de la citation.

### 3. Convoquer une voix

Il ne s'agit pas uniquement de rapporter des paroles, mais bel et bien de convoquer une voix. En cela, la nécrologie vise à rendre présent l'absent au travers du verbe, non seulement par son évocation dans le discours, mais aussi par sa convocation, dans la forme même qu'adopte le discours. Cette convocation consiste à faire du disparu un véritable partenaire de l'énonciation, en le faisant participer à un dialogue.

Ce dialogue fictif peut tout d'abord s'établir entre le nécrologue et le disparu, comme dans l'exemple suivant :

(8) Fort de ses succès, Devos ne cesse dès lors de balader son gros quintal – « J'aimerais être beau mais je hais les régimes » – d'humour et de finesse sur toutes les scènes de la francophonie et d'ailleurs. [*France Soir*, 18/06/06 : 20 – Raymond Devos]

L'incise entre tirets est une citation des propos du disparu, qu'il a réellement prononcés, mais qui sont ici recontextualisés pour donner la réplique au nécrologue, ce qui entretient l'illusion de la présence du défunt.

Le dialogue peut également s'établir entre le disparu et le lecteur de la nécrologie, comme dans cette nécrologie d'un des derniers Poilus français :

(9) [Léon Weil] devient alors [après avoir été au front] représentant en vêtements féminins. « Eh oui, ce n'est pas parce que vous étiez allé risquer votre vie qu'on allait vous offrir à manger. » [*La Croix*, 08/06/06 : 21 – Léon Weil]

La citation du disparu est diaphonique, c'est-à-dire qu'il y a « reprise et réintégration du discours de l'interlocuteur dans l'énoncé » (Roulet 1987 : 70) : le « eh oui » qui introduit la citation montre en effet qu'il s'agit d'une réaction de Léon Weil à un discours autre. Ce discours autre n'est toutefois pas le même dans le contexte initial de cette parole et dans le contexte de cette parole une fois citée. Dans le contexte dans lequel cette parole a initialement été prononcée, ce discours autre était probablement celui de son interlocuteur du moment (le journaliste lors d'une interview ?), qui devait s'étonner de ce nouveau métier, si peu en rapport avec son statut « viril » d'ancien combattant. Mais la parole de Léon Weil est ici recontextualisée, insérée dans un discours différent de celui auquel elle réagissait initialement : la situation d'énonciation étant modifiée, la diaphonie continue de fonctionner, mais par rapport à un autre interlocuteur. Or cet interlocuteur ne peut être le journaliste : il n'y a pas de lien logique entre la parole de Léon Weil et celle du nécrologue qui la précède immédiatement. Ce « eh oui » ne peut donc se comprendre qu'en restituant une parole qui ne figure pas dans l'article, celle du lecteur, dont on peut imaginer la réaction de surprise à la lecture du métier de Léon Weil mentionnée par le journaliste dans son article, sur laquelle rebondit la citation du disparu. Il y a par conséquent diaphonie potentielle, c'est-à-dire que les paroles reprises n'ont pas forcément été réellement tenues par l'interlocuteur, et elles ne figurent en tout cas pas dans le cotexte. « À la limite, l'énonciateur peut créer de toutes pièces son destinataire et le discours de celui-ci » (Roulet 1987 : 81). Le jeu est ici encore plus subtil, puisque c'est le locuteur citant (et non le locuteur cité, celui dont le discours est diaphonique) qui crée de toutes pièces ce destinataire et le discours de celui-ci, en faisant artificiellement du lecteur l'interlocuteur fictif de Léon Weil. Le nécrologue joue donc habilement sur la double situation

d'énonciation (citée et citante) pour donner au lecteur l'impression que c'est à lui que parle le défunt. Un dialogue s'établit donc là aussi, même si c'est de manière implicite, cette fois-ci entre le lecteur et le disparu, qui accède ainsi à nouveau au statut de partenaire de l'énonciation.

Tous ces procédés montrent que la nécrologie ne se contente pas de rapporter les paroles du disparu, il s'agit véritablement de convoquer le défunt dans le discours en faisant entendre sa voix, qui acquiert un statut similaire à celles des partenaires de l'énonciation.

## II. Redonner corps au défunt

### 1. Citer autre chose que des mots ?

Cependant, les pratiques citationnelles des nécrologies ne se limitent pas à la citation de paroles. Comme on l'a vu, les citations discursives permettent de faire entendre la voix du défunt, mais cela ne suffit pas : les nécrologies sont traversées par la nécessité, ou du moins le besoin anthropologique, de redonner corps à l'absent, et pas uniquement sur le plan linguistique. Ce qui est représenté n'est donc pas seulement de l'ordre du discours, des mots.

Cette seconde partie sera l'occasion de s'interroger sur l'adéquation de la notion de citation à ces phénomènes non linguistiques : est-il possible de citer autre chose que des paroles, et si oui, comment ? Autrement dit, existe-t-il une différence fondamentale entre le fait de rapporter des événements discursifs et des événements non-verbaux ? Illustrons cette question par un bref exemple liminaire, extrait de la nécrologie de Raymond Devos dans *20 minutes* :



## bons mots

*« Je crois  
à l'immortalité  
et pourtant, je crains  
bien de mourir  
avant de la  
connaître. »*

*« On se prend souvent  
pour quelqu'un  
alors qu'au fond,  
on est plusieurs. »*

*« Le rire est  
une chose sérieuse  
avec laquelle il ne  
faut pas plaisanter. »*

(10) 20 minutes, 16/06/06 : 28 – Raymond Devos

On peut noter une analogie entre les bribes de sketches reprises ici et la photographie du spectacle, les deux pouvant être envisagées comme des citations. En effet, rien ne distingue la citation linguistique de la citation iconique, hormis le matériau sémiotique : dans les deux cas, c'est l'œuvre du disparu qui est citée. Je précise que j'ai volontairement choisi de me consacrer dans cette seconde partie essentiellement à des nécrologies d'artistes, ce qui permet que les citations linguistiques et non-verbales aient le même statut (puisqu'elles sont toutes l'émanation d'une instance auctoriale). Ce qui différencie ces deux citations, c'est simplement que la première est la citation d'une œuvre composée de mots, et la deuxième, la citation d'une œuvre composée de gestes et d'attitudes. Je postulerai par conséquent que le concept de citation peut être élargi à des systèmes sémiotiques autres que linguistiques, et c'est ce que je tenterai de confirmer dans ce second volet de mon travail.

## 2. Définition

Commençons par revenir sur la définition de la citation, notion largement utilisée mais rarement définie. Sabine Forero-Mendoza (2005 : 20) en propose la définition suivante :

Acte dynamique, la citation est une opération d'appropriation dont on peut décomposer les étapes en distinguant temps de sélection, de prélèvement, de transfert et d'intégration.

Toutefois, si cette définition a l'intérêt de ne pas concerner uniquement la citation linguistique, elle ne circonscrit que peu les contours de la notion, qui n'est pas clairement distinguée d'autres phénomènes de reprise.

En linguistique, la citation s'apparente à du discours direct<sup>3</sup>, et c'est donc une forme de discours rapporté. La citation est par conséquent avant tout caractérisée par l'enchâssement énonciatif entre locuteur citant et locuteur cité. Son originalité par rapport à d'autres formes de discours rapporté tient au fait qu'elle entend reproduire à la fois le dit et le dire. En cela, elle est différente de la référence ou de l'allusion, qui mentionnent le dit sans être mimétiques du dire. Sur un plan pragmatique et interactionnel, il est impossible de citer sans savoir qu'on cite ni sans montrer qu'on cite : pour qu'il y ait citation, il faut que la reprise soit à la fois conçue comme telle par le locuteur citant, sans quoi il s'agit de réminiscence<sup>4</sup>, et destinée à être perçue comme telle par l'allocutaire, sans quoi il y a plagiat<sup>5</sup>.

Voyons maintenant si cette définition est susceptible d'être étendue aux citations non-verbales. Cette extension à un plan polysémiotique nécessite quelques aménagements terminologiques : la citation est, comme dans la définition précédente, caractérisée par l'enchâssement énonciatif, mais cet enchâssement se fait entre une instance représentante et une instance représentée (dont le locuteur citant et le locuteur cité sont un cas particulier dans la citation linguistique). La citation reproduit la forme et le contenu d'une production sémiotique.

Afin d'illustrer cette définition, désormais applicable aussi bien aux citations linguistiques que non-verbales, revenons rapidement sur l'exemple 10, afin de voir s'il est passible de cette analyse (analyse qui sera ensuite approfondie, l'exemple n'épuisant pas tous les cas de figure).

Dans cet extrait, les bribes de discours surmontées de l'indication « bons mots » sont sans conteste des citations : il y a un enchâssement énonciatif entre le locuteur cité, Raymond Devos en tant qu'artiste, et le locuteur citant, le journaliste qui met en scène ces bribes de sketches à l'intérieur de son article. Il y a bien reproduction du dit et du dire, les guillemets marquant une fidélité supposée au discours d'origine.

La lecture de l'image comme une citation semble moins évidente au premier abord, et pourtant son fonctionnement est identique : là encore, il y a enchâssement de deux instances énonciatives, identiques aux précédentes ; l'instance citée est l'artiste Raymond Devos au cours de son spectacle, l'instance citante est le journaliste<sup>6</sup>, qui cite ce morceau de spectacle dans son article. Là encore, la forme comme le contenu sont repris dans la citation : grâce à la photographie, cet

---

<sup>3</sup> La « citation » peut aussi désigner un emprunt, une référence, une allusion, qui fonctionnent essentiellement sur le dit. Ce n'est pas cette acception du terme que je retiens ici.

<sup>4</sup> Les réminiscences sont des « phénomènes de mémoire culturelle involontaire qui ont fait les beaux jours de la recherche des sources » (Vouilloux 2005 : 49).

<sup>5</sup> Je me place ici délibérément du point de vue du locuteur, dans la mesure où l'intentionnalité me paraît centrale pour distinguer la citation d'autres phénomènes de reprise. Toutefois, le fonctionnement de la citation en interaction est plus complexe, dans la mesure où le point de vue de l'allocutaire sur l'énoncé du locuteur peut être différent : l'allocutaire peut ainsi par exemple penser qu'il y a citation ou plagiat lorsqu'il n'y a que réminiscence.

<sup>6</sup> C'est une simplification de la réalité que de dire que l'instance citante est ici le journaliste, compte tenu de la façon dont la presse fonctionne : le choix de l'image n'est pas forcément fait par le journaliste lui-même, mais est en congruence avec ce que dit le journaliste, il s'agirait donc plus exactement d'un sur-énonciateur (Rabatel 2005) représentant la ligne éditoriale du journal.



instantané de spectacle est re-présenté et non décrit, la forme se veut donc mimétique (autant que faire se peut) de l'œuvre d'origine. Il s'agit d'une monstration directe de gestes, de la même façon que la citation est une monstration directe de mots, sans intermédiaire.

### 3. Modalités de citation non-verbale

Tentons maintenant d'appliquer cette extension du concept de citation aux nécrologies : comment l'œuvre du disparu y est-elle citée ? Ceci implique diverses difficultés techniques : en effet, s'il est aisé de citer l'œuvre d'un écrivain, c'est déjà plus difficile lorsqu'il s'agit d'autres arts visuels (tels que la peinture ou la photographie) et cela devient particulièrement complexe dès que l'œuvre ne peut pas être représentée sous forme d'image fixe ou de texte, comme c'est le cas pour le cinéma ou la musique.

Il existe deux grandes catégories de citations : celles qui s'effectuent dans un seul système sémiotique, commun au fragment citant et au fragment cité, et celles pour lesquelles il y a translation intersémiotique, c'est-à-dire dont la sémiose du fragment cité est distincte de la sémiose du fragment citant.

La citation peut tout d'abord s'effectuer dans le même système sémiotique, ou du moins par le biais du même canal sensoriel : j'appellerai ces citations des citations monosémiotiques<sup>7</sup>. Dans les nécrologies, c'est le cas des citations linguistiques, pour lesquelles le discours citant et le discours cité relèvent tous deux du système sémiotique de la langue. C'est également le cas pour les images qui citent des bribes d'œuvres perceptibles par le canal visuel, comme cette vignette de Boule et Bill illustrant la nécrologie de Jean Roba (l'auteur de la bande dessinée), ou cette photographie de Raymond Devos en train de jongler sur scène.



<sup>7</sup> Cette appellation n'indique nullement que ce type de citation n'est traversé par aucune polysémiotité, elle signale uniquement que la sémiose citée et la sémiose citante sont identiques (ce qui est par exemple le cas pour les citations linguistiques). Mais de nombreuses citations monosémiotiques sont naturellement polysémiotiques, à l'instar des citations linguistiques, qui ne citent pas que des éléments verbaux, mais également des gestes ou intonations (pour l'oral) ou une mise en page (pour l'écrit).

- (11) Libération, 15/06/06 : 26 – Jean Roba  
(12) L'Humanité, 16/06/06 : 23 – Raymond Devos

Dans le premier cas, le système sémiotique est identique<sup>8</sup>, la vignette étant reproduite telle qu'elle figure dans la bande dessinée. Dans le second cas, c'est uniquement le canal (visuel) qui est commun au fragment cité et au fragment citant, puisque le système sémiotique du fragment citant est figé et en deux dimensions, contrairement à celui du fragment cité, qui prend corps dans le temps et dans l'espace. Les marqueurs de la citation en tant que telle sont liés au changement de système sémiotique d'une part – l'insertion d'une illustration ou d'une photographie dans le fil de l'article créant une rupture qui matérialise la délégation énonciative – et au commentaire linguistique sous-titrant l'image d'autre part, pour la vignette de Boule et Bill.

Dans les nécrologies, il n'existe pas d'autre cas de citation monosémiotique : les contraintes techniques liées à la publication dans le journal font que la sémiose citante (et donc, dans le cas de citations monosémiotiques, la sémiose citée) est nécessairement du discours ou des images fixes.

La citation peut également se faire dans un système sémiotique différent de celui du fragment cité : j'appellerai ces citations citations intersémiotiques. Les systèmes sémiotiques dont sont issus les fragments cités y sont très divers : ce type de citation permet donc au nécrologue de citer, malgré les limitations techniques évoquées supra, des œuvres qui relèvent de systèmes sémiotiques autres que le discours ou l'image fixe, notamment le cinéma ou la musique. En revanche le système sémiotique du fragment citant est nécessairement le système linguistique. Ceci s'explique par le fait que la langue est le seul système sémiotique à posséder une véritable capacité métasémiotique, qui lui permet d'être « l'interprétant de tous les systèmes sémiotiques » (Benveniste 1974 : 61), et donc de pouvoir citer et dire qu'il cite (notamment grâce à la richesse de ses marqueurs de citation et à la finesse de son système énonciatif).

La citation intersémiotique fonctionne sur le modèle de l'ekphrasis, qui consiste à décrire par le langage un objet d'art pour le donner à voir au lecteur, comme dans les exemples 13 et 14 pour la musique, ou l'exemple 15 pour la peinture :

(13) Glissements d'accords, texture quasi-immatérielle, couleurs se déployant dans une infinité de nuances, tissu d'une trame impalpable et pourtant solide, à laquelle la rythmique donnait toute sa vitalité. [*Les Échos*, 15/06/06 : 13 – György Ligeti]

(14) Ultraverticale, soit sans développement mélodique, réduite à une surface de timbres crissants ou scintillants, cette musique captivait par la texture quasi-synthétique du grain orchestral obtenue par superposition de périodicités et de micro-intervalles. [*Libération*, 13/06/06 : 24 – György Ligeti]

(15) Des portraits qu'on dirait peinturlurés, visages souvent hilares, ébauchés à grands traits colériques, à grands coups rageurs,

---

<sup>8</sup> Et encore, le système sémiotique est quelque peu modifié, puisque la vignette n'est plus insérée dans une bande dessinée. Il est rare que les systèmes sémiotiques du fragment cité et du fragment citant soient parfaitement identiques, en dehors du cas particulier de la citation linguistique. C'est toutefois le cas pour certaines citations artistiques, comme par exemple les citations interpicturelles, étudiées dans l'ouvrage de Pierre Beylot (2005). La matérialisation de la citation en tant que telle s'y fait selon des modalités originales : la langue est le seul système sémiotique à pouvoir dire qu'il cite, mais il existe des équivalents dans d'autres sémioses, à l'instar du cadre dans le cadre, en peinture.

artifice de feux colorés qui fument en rouge, vert et jaune, que des vifs.  
[*Libération*, 06/05/06 : 31 – Karel Appel]

On peut voir que pour dire la musique (exemples 13 et 14), l'auteur fait appel à tous les sens : à l'ouïe bien sûr (« la rythmique », « son développement mélodique »), mais aussi à la vue (« couleurs », « timbres scintillants ») et au toucher (« texture », « trame impalpable »). Ainsi, la transposition langagière de quelque chose de sonore exploite les synesthésies, tentant de rendre perceptible au lecteur et à ses sens l'œuvre d'art, et pas seulement de la décrire : c'est en cela qu'il y a bien citation.

### III. Articulation des divers types de citation

Après ce rapide aperçu non exhaustif des types de citations non-verbales, je voudrais revenir à la problématique initiale et montrer comment les deux types de citation (linguistique et non-verbale) s'articulent pour faire revivre le disparu. Ceci permettra au passage de montrer qu'il existe des analogies de fonctionnement entre les deux types de citation, ce qui confirme la pertinence qu'il y a à étendre le concept de citation à des systèmes sémiotiques autres que linguistiques.

#### 1. Corporalisation

Les citations du disparu (aussi bien linguistiques que non-verbales) sont caractérisées par une attention portée au dire, ce qui permet de donner une certaine corporalité à la citation. En effet, dans les nécrologies, ce n'est pas seulement le contenu de la citation qui est représenté mais aussi souvent la matérialité non-verbale qui l'accompagne. Dans les citations linguistiques, cette matérialité est constituée par la voix (exemple 16), ou encore les gestes, les postures, les intonations du locuteur.

(16) Le grand public l'avait découvert par sa voix acide, haut perchée, et sa manière d'articuler si précise dans « Les Shadoks ». Bien sûr, pour jamais, demeure cette voix. Si particulière. Comme une haute plainte que soulèverait une diabolique malice. Une voix avec une distance à soi-même. Une voix unique. [*Le Figaro*, 26/05/06 : 13 – Claude Piéplu]

On constate que cette attention donnée à la corporalité de la citation concerne même les citations factices, comme dans l'exemple suivant :

(17) Enfin, quel amoureux fou du français à travers les âges n'aimerait pas l'érotisme et le XVIIIème siècle ? Peut-être « *quelque pisse-froid dont je ne suis pas* », aurait sans doute ri Jacques Cellard, l'œil malicieux derrière la fumée de son cigare. [*Le Monde*, 14/11/04 – Jacques Cellard]

Ici, la double modalisation (au moyen du conditionnel et de l'adverbe « sans doute ») nous indique que la situation est imaginaire. Toutefois, l'apposition « l'œil malicieux derrière la fumée de son cigare » nous donne malgré tout des détails sur l'attitude du locuteur, même si la parole est imaginaire, ce qui rend la proximité d'autant plus tangible.

C'est le même procédé de corporalisation qui est à l'œuvre dans les citations non-verbales, qui révèlent souvent le besoin de mettre en scène le personnage qui « parle », en montrant l'artiste dans son activité créatrice. C'est le cas dans l'exemple suivant :



Dans l'atelier avec le peintre, à Molemes dans l'Yonne, en 1966.



(18) Libération, 06/05/06 : 30 – Karel Appel

Cette photographie illustrant la nécrologie du peintre Karel Appel est une citation de l'œuvre de l'artiste, puisque son tableau figure sur la photographie. Toutefois, on voit à la fois l'œuvre (le produit fini) et l'artiste en train de peindre (donc le processus de production), ce qui permet là encore de donner corps à l'instance citée.

Ce procédé qui consiste à citer non seulement un fragment d'œuvre, mais aussi un personnage en train de créer, et qui s'apparente à une mise en abyme du contenu de ce qui est cité, du dire en train d'être dit, est caractéristique des nécrologies. Il permet donc non seulement d'offrir la pérennité à la parole en la citant, mais aussi de faire accéder son auteur à une forme d'immortalité en le rendant indissociable de son discours.

## 2. Aphorisation

L'aphorisation est un autre procédé qui permet de redonner corps à l'absent. Ceci concerne toutes les citations intersémiotiques et une partie des citations linguistiques.

Dans certaines citations linguistiques, lorsque le discours cité est jugé très important, il est parfois isolé, au plan de la mise en page, et émerge donc indépendamment du discours citant : celui-ci est absent, dans la mesure où la mise en page (voire la mise en scène) procède par effacement de la source citante au profit de la source citée. Ce phénomène de mise en valeur est typique dans la presse, notamment dans les hyperstructures<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> Une hyperstructure est selon Lugrin (2000 : 69) un « élément de structuration de l'information, intermédiaire et facultatif, situé entre le journal et l'article [...], formé d'un ensemble d'articles et d'images graphiquement regroupés et complémentaires, bornés à la limite matérielle de [...] la double page ».

# ON A DÉMONTÉ RAYMOND DEVOS

Jongleur de mots, maître du calembour, clown à clarinette, mime... L'humoriste infatigable est mort hier matin, à l'âge de 83 ans.

L'humoriste Raymond Devos est mort ce mercredi 14 juin à 83 ans, à son domicile de la rue de la Chapelle à Paris. Il souffrait d'une insuffisance cardiaque. Raymond Devos est né le 13 juillet 1922 à Valenciennes, dans le Nord. Il a fait ses études à Valenciennes puis à Paris, où il a obtenu son diplôme de lettres en 1948. Il a commencé à travailler comme journaliste à l'hebdomadaire satirique *Le Canard Enchaîné* en 1948. Il a écrit de nombreux articles et a été un collaborateur fidèle de *Le Canard Enchaîné*. Il a également écrit pour *Le Monde* et *Le Figaro*. Raymond Devos est connu pour ses spectacles de mime et de clown, ainsi que pour ses sketches radiophoniques et télévisuels. Il a écrit plus de 100 spectacles de mime et de clown. Ses spectacles ont été traduits dans de nombreuses langues et ont été joués dans de nombreux pays. Raymond Devos est considéré comme l'un des plus grands humoristes français de tous les temps. Il a été élu membre de l'Académie française en 1999.



Libération

Le 15 juin 2006

Quelques heures après la mort de Raymond Devos, un hommage a été rendu à son œuvre. L'humoriste a été célébré par ses collègues et ses amis.

Le corps de Raymond Devos a été inhumé à Valenciennes, dans sa ville natale. Ses funérailles ont été célébrées en l'honneur de son œuvre et de son héritage.

Ses proches ont tenu à ce que son corps soit inhumé dans sa ville natale, Valenciennes. Ses funérailles ont été célébrées le 16 juin à Valenciennes, dans l'église de la Madeleine.

Raymond Devos est considéré comme l'un des plus grands humoristes français de tous les temps. Il a été élu membre de l'Académie française en 1999.

Ses spectacles ont été traduits dans de nombreuses langues et ont été joués dans de nombreux pays. Raymond Devos est considéré comme l'un des plus grands humoristes français de tous les temps.

Il a écrit plus de 100 spectacles de mime et de clown. Ses spectacles ont été traduits dans de nombreuses langues et ont été joués dans de nombreux pays.

Raymond Devos est considéré comme l'un des plus grands humoristes français de tous les temps. Il a été élu membre de l'Académie française en 1999.

Ses spectacles ont été traduits dans de nombreuses langues et ont été joués dans de nombreux pays. Raymond Devos est considéré comme l'un des plus grands humoristes français de tous les temps.

Il a écrit plus de 100 spectacles de mime et de clown. Ses spectacles ont été traduits dans de nombreuses langues et ont été joués dans de nombreux pays.

Raymond Devos est considéré comme l'un des plus grands humoristes français de tous les temps. Il a été élu membre de l'Académie française en 1999.

Ses spectacles ont été traduits dans de nombreuses langues et ont été joués dans de nombreux pays. Raymond Devos est considéré comme l'un des plus grands humoristes français de tous les temps.

Il a écrit plus de 100 spectacles de mime et de clown. Ses spectacles ont été traduits dans de nombreuses langues et ont été joués dans de nombreux pays.

Raymond Devos est considéré comme l'un des plus grands humoristes français de tous les temps. Il a été élu membre de l'Académie française en 1999.

« La raison est toujours la même : la raison est toujours la même... »  
« Se coucher tard nuit... »

« Quand j'ai tort, j'ai toujours raison... »  
« Ce serait reconnaître mes torts... »

« Qui prête à rire n'est jamais sûr d'être remboursé... »  
« Une fois rien, c'est rien, deux fois rien, c'est pas beaucoup, mais pour trois fois rien, on peut déjà acheter quelque chose, et pour pas cher... »

« Même avec Dieu, il ne faut pas tenter le diable... »

François Morel, comédien, imagine la rencontre entre Dieu et l'artiste : « Une même aisance pour se balader dans l'imaginaire »  
« On se croirait en présence de deux personnes qui se parlent dans une langue que l'on ne comprend pas... »  
« Dieu est un artiste... »  
« L'art est une religion... »  
« Dieu est un artiste... »  
« L'art est une religion... »

« On se croirait en présence de deux personnes qui se parlent dans une langue que l'on ne comprend pas... »

« Dieu est un artiste... »  
« L'art est une religion... »

« Dieu est un artiste... »  
« L'art est une religion... »

« Dieu est un artiste... »  
« L'art est une religion... »

« Dieu est un artiste... »  
« L'art est une religion... »

(19) *Libération*, 16/06/06 : 3-4 – Raymond Devos

Ainsi, dans les nécrologies hyperstructurelles, l'un des éléments de l'hyperstructure est généralement consacré à livrer la parole du mort de façon brute, sans médiation apparente par le journaliste, par exemple sous forme d'une colonne de citations (comme dans l'exemple 19, où la colonne gauche de la page de droite est une suite de citations de Raymond Devos).

Ce phénomène se retrouve dans la mise en relief d'une citation au sein d'un article : la citation est isolée et placée au sein d'une colonne, en caractères de taille plus importante, parfois d'une couleur différente de celle du reste du texte. C'est le cas de la phrase de Raymond Devos insérée au milieu de l'article principal de l'hyperstructure de l'exemple 19. Par cette mise en relief, la parole citée accède à une forme d'indépendance, elle n'est plus rattachée au texte initial ni au locuteur citant.

Ces deux procédés sont donc typiques de ce que Dominique Maingueneau (2006) appelle l'aphorisation, qui consiste précisément à détacher un énoncé du texte dont il est issu et à l'émanciper de l'énonciation textualisante pour la faire accéder à l'énonciation aphorissante, qui pose cet énoncé comme absolu.

Il existe une parenté entre cette mise en valeur de certaines citations linguistiques et le fonctionnement des citations intersémiotiques : les citations intersémiotiques figurant dans un article de presse sont naturellement détachées du texte qui les accueille, puisqu'il y a une rupture sémiotique entre le fil du texte et l'image qui constitue la citation. La citation, bien que partiellement insérée au texte, conserve ainsi une certaine indépendance, qui l'apparente au fonctionnement des énoncés aphoristiques.

Dans les deux cas, citations linguistiques comme non-verbales, l'aphorisation fonctionne de façon identique : le discours citant s'efface au profit du discours cité, sa trace ne restant lisible que dans la mise en page. Cette mise en retrait est aussi une façon ultime de redonner corps à l'absent, par l'effacement du présent.

### 3. Interférences énonciatives

Le dernier procédé commun aux citations linguistiques et non-verbales visant à redonner corps au défunt concerne les interférences énonciatives. On observe en effet souvent un mélange, voire une fusion des voix entre locuteur citant et locuteur cité. Le locuteur citant incarne alors les valeurs ou le style du disparu, il lui prête en quelque sorte son corps et sa voix.

C'est tout d'abord le cas dans les citations linguistiques, comme dans l'exemple suivant, qui illustre le degré inférieur d'amalgame entre les deux discours :

(20) Exigeant avec ses scénarios – « *car à moins d'être un génie, on ne peut pas compter sur la seule mise en scène* » –, Philippe de Broca n'aura dédaigné ni l'épopée [...], ni l'adaptation de grands romans populaires [...], ni même la télévision. [*La Croix*, 29/11/04 – Philippe de Broca]

Ici, le discours du disparu est présent sous la forme d'une incise de discours direct (« «*car à moins d'être un génie, on ne peut pas compter sur la seule mise en scène*» ») intégré au discours de l'auteur de la nécrologie : ceci instaure une continuité entre les deux discours. Toutefois la séparation entre les deux discours est doublement marquée, sur les plans énonciatif et syntaxique. Sur le plan syntaxique tout d'abord, on note que le discours du défunt et celui du locuteur correspondent à deux propositions distinctes coordonnées. Le décrochage énonciatif entre ces deux propositions est quant à lui triplement signalé, par la présence de tirets, de guillemets et d'italiques. Cependant, au-delà de cette démarcation syntaxique et énonciative, on peut noter une relation sémantique entre les deux bribes de discours, celle du disparu jouant un rôle explicatif par rapport à celle du locuteur. La transposition à l'oral de cet énoncé témoigne de cette continuité entre les voix : il serait alors en effet impossible de savoir que deux voix sont ici en présence.

Il arrive que les paroles du disparu soient plus nettement intégrées à celles du journaliste, comme dans l'exemple 21 :

(21) C'est l'échec et une vague d'amertume pour le réalisateur [...]. Une ombre estompée deux ans plus tard quand il part dans un château en ruine avec une prestigieuse troupe de comédiens pour tirer joyeusement *Le Diable par la queue*. [*Le Figaro*, 29/11/04 – Philippe de Broca]

Dans ce cas, la parole du disparu est reprise par le biais de la mention du titre d'un de ses films, qui n'est toutefois pas présent en tant que titre. Le décrochage énonciatif n'est plus marqué que par la présence d'italiques. En revanche, l'amalgame entre les deux origines énonciatives est très fort, dans la mesure où le mélange des deux voix permet de former une expression lexicalisée (la source énonciative du verbe « tirer » est le journaliste, celle du complément « le diable par la queue » est le défunt), ce qui leur confère une complémentarité certaine. La complicité langagière va d'ailleurs plus loin, jusqu'à une véritable coénonciation, au sens d'Alain Rabatel, c'est-à-dire à la « co-construction par les locuteurs d'un PDV commun et partagé, qui les engage en tant qu'énonciateurs » (2005 : 102) dans la

mesure où le jeu avec les mots que constitue ce partage d'expression coïncide avec la narration d'une période heureuse dans la vie du défunt, bonheur reflété ici sur le mode du jeu langagier.

Parfois, ce n'est pas une parole qui est reproduite mais un style :

(22) Yves Berger n'avait rien perdu de son accent et l'entendre défendre un livre était une leçon de rhétorique, la seule qui vaille, celle du bistro, du cognac après un déjeuner plantureux où il s'agissait de tenir bon. [*La Croix*, 17/11/04 : 24 : Yves Berger]

Ici la première partie de l'extrait émane du nécrologue, puis un glissement se fait sentir vers la voix du disparu, à qui on peut attribuer la subordonnée finale (« où il s'agissait de tenir bon ») et dont on sent l'accent du Sud venir égayer les mots « bistro » ou « cognac ». Il s'agit ici d'un phénomène de contamination entre discours du disparu et discours du journaliste. La contamination désigne le procédé par lequel un discours emprunte certaines tournures propres à la personne dont il parle, comme si l'auteur voyait le monde à travers ses yeux. Il y a donc une fusion des sources énonciatives, comme si le journaliste prêtait sa voix au disparu dont il fait l'éloge.

C'est le même procédé (en contexte non-linguistique) qui est à l'œuvre dans le dessin suivant, un hommage de Laurent Verron à Jean Roba (le dessinateur de *Boule et Bill*), dont il reprend les personnages pour lui dire au revoir :



(23) *Le Figaro*, 17/06/06 : 21 – Jean Roba

Ici aussi, c'est le style du dessinateur qui est reproduit, amenant à une fusion entre voix citante et voix citée. Ceci pose d'ailleurs la question des limites du concept de citation : s'agit-il nécessairement de la reprise d'un contenu, ou peut-il s'agir de la reprise d'une forme ? Le fait de reproduire un style (linguistique, comme dans l'exemple 22, ou pictural, comme dans l'exemple 23) suffit-il à ce qu'il y ait citation ? À ce titre, le lien entre citation et polyphonie mériterait d'être interrogé : le concept de polyphonie a permis de dégager de multiples instances énonciatives au sein d'un même énoncé et il serait intéressant de se demander laquelle ou lesquelles,

parmi ces instances (énonciateur, locuteur, sujet parlant...) peu(ven)t faire l'objet d'une citation.

Au terme de cette étude, j'espère être parvenue à montrer que le système de citations à l'œuvre dans les nécrologies est propre à faire revivre le disparu, en lui rendant la voix et le corps dont la mort l'a privé.

Au-delà de cette étude de corpus, je souhaiterais souligner l'intérêt qu'il y a à poursuivre une réflexion sur la polysémiotité de la citation. Cet intérêt est double : il concerne tout d'abord l'étude du discours rapporté, qui ne peut s'envisager dans sa seule dimension linguistique. On sait en effet aujourd'hui que toute parole comporte une part de polysémiotité, qu'il s'agisse de gestes, mimiques, intonations pour le discours oral, ou (c'est moins étudié, mais tout aussi important) de la mise en page ou la typographie pour le texte écrit. Le traitement qui est fait de cette part non-verbale du discours ne peut pas être évincé de la problématique du discours rapporté, que cette part non-verbale soit reprise telle quelle (par exemple par l'imitation des gestes de celui que l'on cite) ou que ces matérialités non-verbales soient transformées en discours (par exemple par la description linguistique des gestes qui accompagnaient la parole citée).

Par ailleurs, indépendamment du discours rapporté classique, il serait intéressant d'étendre le concept de citation à d'autres systèmes sémiotiques, extension que j'ai commencé à esquisser ici, mais qui demanderait à être approfondie, notamment en comparant le fonctionnement de la citation verbale à la citation visuelle ou sonore et en affinant la première typologie des catégories de citations que j'ai proposée ici.

Tout ceci ne va toutefois pas sans poser des problèmes théoriques complexes, que je me suis contentée d'effleurer, et qui restent autant de questions ouvertes : où s'arrête le concept de citation ? Comment gérer les phénomènes de translation intersémiotique : y a-t-il citation uniquement quand les sémiotiques citante et citée sont identiques ? Peut-on modéliser le système de citations non-verbales, sur le modèle des types de discours rapporté dans les citations linguistiques ? Quels marqueurs, notamment de bornage, y a-t-il pour les citations non-verbales (tels que les guillemets ou les verbes de dire dans les citations linguistiques) ?

BENVENISTE Émile, 1980 [1974], *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

BEYLOT Pierre (dir.), 2005, *Emprunts et citations dans le champ artistique*, Paris, L'Harmattan.

FLOREA Marie-laure, 2009 [à paraître], « Interpeler l'absent : le rôle de la convocation du disparu dans les nécrologies de presse », *Corela*, numéro spécial : « L'interpellation ».

FORERO-MENDOZA Sabine, 2005, « De la citation dans l'art et dans la peinture en particulier : éléments pour une étude phénoménologique et historique », in BEYLOT Pierre (dir.), *Emprunts et citations dans le champ artistique*, Paris, L'Harmattan, 19-31.

LUGRIN Gilles, 2000, « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen*, n° 13, 65-96.

MAINGUENEAU Dominique, 2006, « Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 44, 107-120.



RABATEL Alain, 2005, « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue », in BRES Jacques et al. (dir.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Louvain, Duculot, 95-110.

ROULET Eddy, 1987, « Structures hiérarchiques et polyphoniques du discours », in ROULET Eddy *et al.* (dir.), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 9-84.

VOUILLOUX Bernard, 2005, « La citation et ses autres », in POPELARD Marie-Dominique & WALL Anthony (dir.), *Citer l'autre*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 39-54.